

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ARBORISTE ÉLAGUEUR

Le titulaire de ce certificat effectue des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres. Il a au préalable pris en compte les attentes du client et analysé le végétal dans son environnement. Il prépare son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur. Pour cela, il travaille toujours en binôme.

Il veille enfin au bon entretien de son matériel. Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans des entreprises du paysage et dans certaines collectivités territoriales proposant un service d'élagage en activité principale. Certaines entreprises forestières et entreprises du territoire peuvent aussi être amenées à réaliser des activités d'élagage.

INFORMATIONS CLÉS :

Durée de la formation : 1 an

Accessible après : CAP, BEPA

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

LES DÉBOUCHÉS

la formation Certificat de spécialisation arboriste élagueur vous permet de postuler à des postes comme Bûcheron/ne, Opérateur/trice de sylviculture-reboisement

LES ÉTABLISSEMENTS

21 établissements sur toute la France

5 établissements en formation initiale

13 établissements en formation continue

11 établissements en formation apprentissage

8 établissements en formation professionnalisation



metiers-foret-bois.org
s'orienter, se former, s'épanouir

© www.metiers-foret-bois.org